

Madame, Monsieur,

je vous remercie de votre message et de votre interpellation

conducteur moi même, je ne peux qu'être sensible à vos arguments et je fais le même constat que vous, parfois sous prétexte de sécurité routière, nous semblons tendre vers un racket des automobilistes et c'est insupportable.

Notre présidente, Marine le Pen avait, pendant la campagne, proposé la diminution du montant des amendes pour les petits excès de vitesse et petites infractions ainsi q'une plus grande souplesse pour la suppression des points.

Comme vous, en lisant la presse, je constate que les peines pour les conducteurs en règles, pour de simples infractions sont souvent plus lourdes "financièrement" que pour des délits comme la conduite sans permis dans une voiture non assurée.

Cet état de fait à été dénoncé par notre présidente dans son programme et par définition je m'associe à cette analyse.

En revanche, je n'aurais pas la même indulgence pour la conduite en état d'ébriété ou sous stupéfiants.

Député, j'aurai à cœur de vous défendre face à la répression absurde d'une justice parfois" injuste" avec les automobilistes.

Bien cordialement

Grégoire Eury